

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 11 Avril 2024
Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2024-02-27- FONCTION PUBLIQUE (4.1.1) - MODIFICATION DU
TABLEAU DES EMPLOIS – FERMETURE ET CREATION DE POSTE
PERMANENT – PÔLE DEVELOPPEMENT**

DATE DE CONVOCATION : 04 AVRIL 2024

DATE DE PUBLICATION : 16 AVRIL 2024

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

| | |
|--------------------------------------|---|
| <u>Étaient présents :</u> | FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de AMMARI Christelle), BONNIN Pierre, LELIEVRE Jean Luc, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (sauf pour la délibération 2024-02-02), GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), COLIN Xavier, CHENOT Tony, HARMAND Alde (à compter de la 2024-02-06), ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel (ayant la procuration de ERDEM Olivier), HEYOB Olivier (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), DE SANTIS Fabrice (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), BONJEAN Myriam (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette (ayant la procuration de GUEGUEN Marie), BRETENOUX Patrick, SIMONIN Hervé, CAULE Emeline (à compter de la 2024-02-03), FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre. |
| <u>Étaient excusés :</u> | AMMARI Christelle, PIERSON Marianne, POIRSON Elisabeth, SEGALT Jean-François, ROSSO Michel, MANSUY Thierry, MANSION François, MATTE Jean-François, DICANDIA Chantal, ASSFELD LAMAZE Christine, EZAROIL Fatima, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie. |
| <u>Avis de procuration :</u> | 7 avis de procuration. |
| <u>Avis de suppléance :</u> | 3 avis de suppléance. |
| <u>Secrétaire de séance :</u> | Fabrice DE SANTIS |
| <u>Nombre de présents :</u> | 2024-02-01 : <u>54 Présents.</u> 2024-02-02 : <u>53 Présents.</u> De la 2024-02-03 à la 2024-02-05 : <u>55 Présents.</u> De la 2024-02-06 à 2024-02-20 : <u>56 Présents.</u> 2024-02-21 : <u>55 Présents.</u> 2024-02-22 : <u>56 Présents.</u> 2024-02-23 : <u>50 Présents.</u> De la 2024-02-24 à la fin : <u>56 Présents.</u> |
| <u>Nombre de votants :</u> | 2024-02-01 : <u>61 Votants.</u> 2024-02-02 : <u>60 Votants.</u> De la 2024-02-03 à la 2024-02-05 : <u>62 Votants.</u> De la 2024-02-06 à 2024-02-20 : <u>63 Votants.</u> 2024-02-21 : <u>61 Votants.</u> 2024-02-22 : <u>63 Votants.</u> 2024-02-23 : <u>57 Votants.</u> De la 2024-02-24 à la fin : <u>63 Votants.</u> |

Le conseil communautaire en date du 15 juin 2023 a validé la création d'un poste permanent à temps complet sur des missions de développement et de suivi des zones d'activités économiques du territoire par la création d'un poste permanent à temps complet. Ce poste a été ouvert au grade de rédacteur territorial principal 1^{er} classe. Or, compte tenu des missions décrites ci-dessous et du profil du candidat pressenti, il convient de modifier la filière et le grade et de proposer un poste permanent sur la filière technique au grade de technicien territorial.

MISSIONS CONFIEES :

PARTICIPATION A L'ATTRACTIVITE DES ZONES D'ACTIVITE (ZA)

- Lien avec les chefs d'entreprises sur le volet transition énergétique et plus particulièrement le programme de boucles d'autoconsommation collectives
- Mise à jour de la signalétique et de la vidéo protection
- Reporting et valorisation de l'activité de l'intercommunalité

SOUTIEN TECHNIQUE AUX TRAVAUX DANS LES ZA

- Mise en œuvre, pilotage, ou suivi de travaux d'amélioration des espaces publics : VRD, signalétique, équipements mobilités
- Lien avec les chefs d'entreprises des ZA à l'occasion des programmes de travaux
- Aide à la réflexion et à la mise en œuvre des travaux dans les bâtiments communautaires pour en améliorer la performance énergétique (décret III)
- Missions diverses : gestion de DT/ DICT, remontées d'informations

CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE TERRITORIAL

- Mise à jour des fichiers des ZA dans la perspective de l'optimisation foncière
- Inventaire et caractérisation des disponibilités foncières et immobilières sur les ZA
- Formalisation des offres commerciales à destination de certains prospects

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L313-1 L332-14 et L422-28,

Vu la loi 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale (FPT),

Vu la loi 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique,

Vu le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,

Vu la loi du 6 août 2019, relative à la transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Vu les décrets portant statut particulier des différents cadres d'emploi de la FPT,

Vu le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Terres Toulouises,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 28 mars 2024

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **Fermer le poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe, emploi permanent à temps complet, et d'ouvrir un poste de technicien Territorial, emploi permanent à temps complet,**
- **S'engager à prévoir les crédits en tant que de besoin au budget de référence.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

